Insee Analyses

lle-de-France



N° 40

Octobre 2016

Brevet des collèges en lle-de-France Réussite à l'examen et inégalités sociales des territoires vont de pair

n moyenne, sur les années 2011 à 2014, 81,8 % des collégiens franciliens entrant pour la première fois en classe de 3° ont obtenu le diplôme national du brevet. Les différentes mentions à ce diplôme rendent compte du niveau atteint par un élève à la fin de sa scolarité au collège. Ces mentions sont étroitement liées au parcours scolaire des collégiens, mais également à leur milieu familial et social. Un fort lien existe aussi avec le niveau de vie de la population du territoire de résidence des élèves. Dans les environnements les plus favorisés, près de la moitié des admis ont obtenu une mention bien ou très bien, contre un tiers dans l'ensemble de l'Ile-de-France. Au sein de la région, cinq groupes de territoires se distinguent selon le niveau scolaire des collégiens et les facteurs d'environnement favorables ou non pour la scolarité.

Nathalie Couleaud, Thomas Poncelet, Insee Ile-de-France; Jean Capillon, Chun Ngo, Rectorat de Créteil; Alice Derosier, Olivier Gilotte, Rectorat de Paris; Alain Didier, Lucie Gauthier, Rectorat de Versailles









En juin 2016, 147 088 élèves franciliens ont passé les épreuves du diplôme national du brevet (DNB). Parmi eux, 87,7 % l'ont obtenu, soit un taux très proche de celui de la France métropolitaine (87,5 %). Toutefois, il existe des disparités au sein de la région. En effet, le taux d'obtention est de 83.1 % en Seine-Saint-Denis, taux le plus faible de la région. Il s'élève à 90,2 % dans les Hauts-de-Seine et 90,0 % dans les Yvelines, taux les plus élevés. Le DNB atteste l'acquisition des compétences du socle exigibles en fin de collège. Cet examen est composé d'un contrôle continu, de trois épreuves écrites (Français, Mathématiques, Histoire-géographieéducation civique et morale) et d'une épreuve orale passée avec les professeurs du collège de l'élève (Histoire des arts) depuis 2012.

Les mentions reflètent les résultats obtenus tout au long de la classe de 3°

Parmi l'ensemble des collégiens résidant en Ile-de-France et entrant pour la première fois en classe de 3° aux rentrées de 2011 à 2014, 81,8 % ont obtenu le DNB. Passer le brevet n'est pas obligatoire. Parmi les 18,2 % des élèves qui n'ont pas obtenu le diplôme, certains n'ont pas atteint la moyenne requise, mais d'autres n'ont pas passé l'examen. C'est notamment le cas de la plupart des élèves inscrits en 3° Segpa (Sections d'enseignement général et professionnel adapté), qui passent habituellement le Certificat de formation générale (CFG). En grande partie, les élèves qui ne passent pas l'examen ont des résultats scolaires plus faibles que ceux qui le passent.

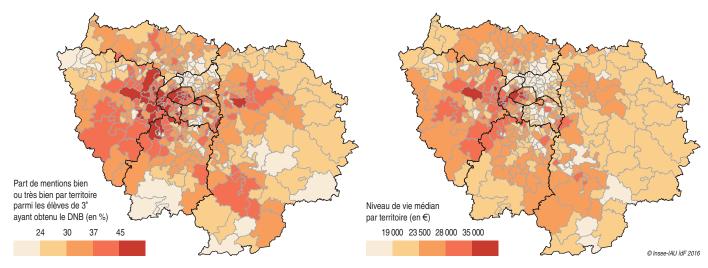
Selon leur moyenne au DNB, les élèves obtiennent leur diplôme sans mention (résultat entre 10 et moins de 12/20) ou avec l'une des trois mentions suivantes : assez bien (entre 12 et moins de 14), bien (entre 14 et moins de 16) ou très bien (16 ou plus). Ces mentions sont très révélatrices du niveau scolaire en 3^e puisqu'elles tiennent compte des notes à l'examen et de la moyenne des notes obtenues tout au long de l'année. Parmi les élèves franci-

liens ayant obtenu le DNB, 36,8% n'ont pas eu de mention, 28,7% ont obtenu la mention assez bien, 22,4% la mention bien et 12,1% la mention très bien.

Les notes obtenues aux épreuves du brevet sont très fortement liées à celles du contrôle continu. Les résultats scolaires observés tout au long de la classe de 3° conditionnent donc l'obtention ou non du diplôme mais aussi les différentes mentions.

Près d'un admis au DNB sur deux, vivant dans les territoires les plus favorisés, obtient une mention bien ou très bien

Dans les territoires où les niveaux de vie médians sont les plus élevés, supérieurs à 28 000 € par an (le niveau de vie médian en Ile-de-France en 2012 est de 22 180 €), les collégiens obtiennent plus souvent une mention bien ou très bien (figure 1), cette part pouvant aller jusqu'à 58 %. Les collégiens qui décrochent ces mentions résident plus souvent dans l'est des Yvelines, les Hauts-de-Seine, l'ouest



Sources : fichiers des trois rectorats d'Ile-de-France de 2011 à 2014 ; Insee, Filosofi 2012.

et le centre de Paris. Toutefois, dans quelques territoires un peu moins aisés, les élèves obtiennent des résultats comparables. C'est notamment le cas au sud-ouest des Yvelines et dans les secteurs de Marne-la-Vallée et de Fontainebleau en Seine-et-Marne.

Les collégiens qui obtiennent la mention assez bien se répartissent équitablement dans toutes les zones de la région. Cependant, ils résident un peu moins souvent en Seine-Saint-Denis et un peu plus dans les Yvelines (Données complémentaires).

Les collégiens résidant aux limites de la région ainsi qu'en Seine-Saint-Denis et dans le sud-est du Val-d'Oise obtiennent plus fréquemment le brevet sans mention (Données complémentaires).

Les élèves qui n'obtiennent pas le brevet ou qui ne le passent pas vivent principalement en Seine-Saint-Denis, dans les arrondissements du nord-est de Paris et plus rarement dans le Val-de-Marne ou dans quelques territoires aux franges de la région (figure 2).

L'environnement familial des collégiens et leur niveau scolaire sont fortement liés

Le niveau de diplôme des parents est l'un des facteurs les plus corrélés au niveau scolaire des élèves. En effet, plus les parents ont un niveau d'études élevé, plus ils seront capables d'aider leurs enfants dans leur scolarité. Ainsi, dans tous les territoires, le taux de mentions bien ou très bien obtenues au brevet n'est pas loin d'être proportionnel à la part de parents diplômés du supérieur (figure 3). À l'inverse, dans les territoires

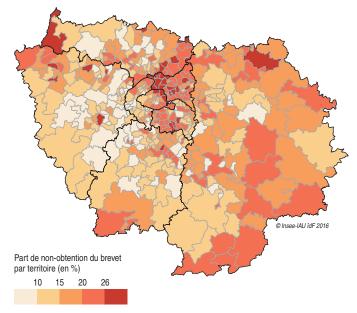
où les parents sont rarement diplômés du supérieur, les élèves décrochent plus souvent le brevet sans mention.

La catégorie socioprofessionnelle des parents de collégiens étant très liée à leur niveau de diplôme, il existe également une relation étroite entre le taux de mentions bien ou très bien d'un territoire et la part de catégories socioprofessionnelles élevées qui y est observée.

Le retard en 3° d'un élève est très lié à la non-obtention du brevet ou d'une mention

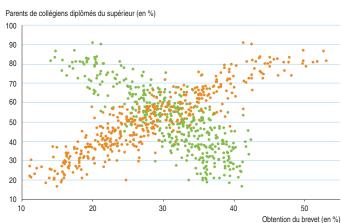
Le retard en 3° peut être la conséquence de redoublement(s) antérieur(s) ou d'entrée retardée dans le système scolaire pour les élèves arrivant en France. Cette situation scolaire est hétérogène selon les territoires

2 Les élèves de 3° n'obtenant pas ou ne passant pas le brevet vivent plus fréquemment en Seine-Saint-Denis



Source: fichiers des trois rectorats d'Ile-de-France de 2011 à 2014.

3 Les mentions bien ou très bien sont plus fréquentes dans les territoires ayant une proportion élevée de parents diplômés du supérieur



- Part d'obtention du brevet sans mention par territoire
- Part d'obtention du brevet avec mention bien ou très bien par territoire

Lecture : chaque territoire est représenté dans deux nuages de points de couleur différente. Chaque nuage représente les territoires en fonction de leur part de parents diplômés du supérieur et des résultats au brevet.

Sources: fichiers des trois rectorats d'Ile-de-France de 2011 à 2014; Insee, recensement de la population 2012.

de la région. Dès sa première entrée en classe de 3°, un collégien en retard a moins de chances d'obtenir le DNB qu'un autre élève de 3° n'ayant pas de retard.

Les mentions obtenues par les collégiens s'expliquent en partie par ce retard en 3°. Plus la part d'élèves en retard en 3° est importante dans un territoire, plus la part d'obtention de brevet sans mention y est élevée.

La réussite est bien plus forte dans les territoires où le taux de scolarisation en établissement privé est élevé

En Ile-de-France, 17 % des primo-entrants en 3° sont scolarisés dans un établissement privé. Cependant, ce taux diffère grandement au sein de la région : s'il est inférieur à 14 % dans la moitié des territoires, il atteint 28 % à Paris. Les élèves qui sont scolarisés dans le privé sont moins souvent en situation de retard scolaire et ont dans l'ensemble un niveau plus élevé que dans le public. De plus, les élèves qui y sont inscrits sont fréquemment issus de milieux favorisés, voire très favorisés. Ces particularités concourent à des taux d'obtention du brevet des collèges beaucoup plus élevés dans les établissements privés.

Cinq groupes de territoires présentant des profils de population en lien avec le niveau scolaire

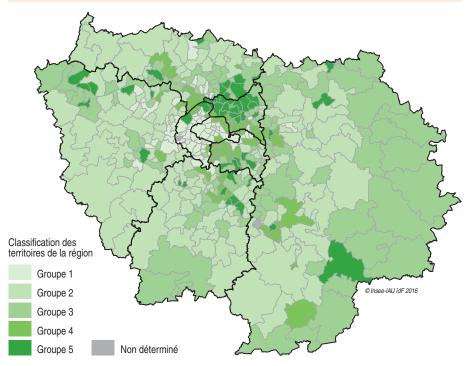
Les 421 territoires de résidence des collégiens franciliens ont été classés en cinq groupes (*Méthodologie*). Les caractéristiques différenciant le plus chacun de ces groupes des quatre autres concernent le niveau scolaire et le milieu social des collégiens. Les groupes s'affranchissent des frontières départementales administratives, notamment au cœur de la métropole (*figure 4*).

Groupe 1 - Milieu urbain très favorisé

Un premier groupe est composé de 78 territoires comportant chacun en moyenne 1 872 collégiens entrant pour la première fois en classe de 3° aux rentrées 2011 à 2014. Il s'agit d'un regroupement de territoires urbains avec des populations très favorisées. La plupart des arrondissements de Paris font partie de ce groupe, ainsi que les communes des Hauts-de-Seine et de l'est des Yvelines.

Ces territoires sont caractérisés par une part élevée de collégiens dans des établissements privés. De plus, les parents des territoires de ce groupe sont plus souvent diplômés du supérieur et appartiennent plus fréquemment aux catégories socioprofessionnelles très favorisées que ceux des autres groupes. Le taux moyen d'obtention de mentions bien ou très bien des territoires de ce groupe est le plus élevé et presque huit élèves sur dix passent en seconde générale

4 Cinq groupes de territoires se distinguent par le niveau scolaire et le milieu social de leurs élèves



Sources: fichiers des trois rectorats d'Ile-de-France de 2011 à 2014; Insee, recensement de la population 2012 et Filosofi 2012.

ou technologique (figure 5). Une part importante de ménages réside dans des logements collectifs, avec relativement peu de propriétaires.

Groupe 2 - Milieu péri-urbain et rural favorisé

Un deuxième groupe rassemble 134 territoires dans lesquels vivent en moyenne 783 collégiens. Ces territoires regroupent la plupart des communes de grande couronne, sans atteindre la partie est de la Seine-et-Marne. Ils sont un peu éloignés du centre de la métropole, ce qui rend l'accès à la propriété plus aisé. Ces territoires se distinguent donc des autres par une part de propriétaires plus importante.

Il y a également moins d'habitants qui vivent dans des logements collectifs ou des HLM. La population de ces territoires ne compte que peu de familles avec trois enfants ou plus. Ce groupe de territoires comporte les plus faibles parts d'élèves boursiers et de familles monoparentales. Les collégiens obtiennent plus souvent la mention assez bien dans ce groupe que dans les autres.

Groupe 3 - Groupe intermédiaire, aux franges de la région et aux franges de la petite couronne

Un troisième groupe agrège 100 territoires hébergeant chacun en moyenne 974 collégiens. Ce groupe concentre des territoires peu denses à la frange de l'Île-de-France, ainsi

5 Les caractéristiques jouant un rôle favorable sur le niveau scolaire permettent de hiérarchiser les cinq groupes

Caractéristiques jouant un rôle favorable sur le niveau scolaire par groupe (en %)

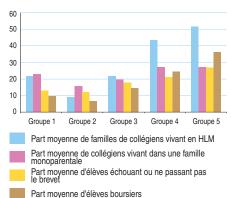
Part moyenne de mentions bien ou très bien au brevet

du supérieur

Part moyenne de mentions bien ou très bien au brevet

Moyenne du niveau de vie médian des territoires
des différentes classes (en milliers d'euros)

Caractéristiques jouant un rôle défavorable sur le niveau scolaire par groupe (en %)



Lecture : dans les territoires du deuxième groupe, 60 % des parents d'élèves sont diplômés du supérieur (moyenne des taux observés sur les territoires du groupe).

 $Sources: \textit{fichiers des trois rectorats d'Ile-de-France de 2011 \`{a}\,2014; Insee, recensement de la population 2012 et Filosofi 2012.$

qu'à la frange de la petite couronne, mais très peu sont situés dans l'ouest de la région. Il réunit les territoires sans caractéristiques très particulières, la plupart des indicateurs étant proches de la moyenne régionale.

Groupe 4 - Fragilité sociale en milieu urbain

Un quatrième groupe rassemble 60 territoires comportant en moyenne 2 146 collégiens chacun. Ces territoires se localisent essentiellement au cœur de la métropole : dans les arrondissements du nord et de l'est de Paris et le 13° arrondissement mais également tout près de Paris, au sud du département de la Seine-Saint-Denis ainsi que dans l'ouest du Val-de-Marne.

Il s'agit des territoires les plus denses de la région. Une part importante de familles habitant dans ces territoires vit dans des logements collectifs ou des HLM. De plus, ces territoires se distinguent par leur grande part de familles monoparentales. Dans ce groupe, la part des familles monoparentales dont le parent est diplômé du supérieur reste plus élevée que celle où il est sans diplôme (1,2 fois plus), mais presque deux fois moins qu'au niveau régional. Dans ces territoires, environ six élèves sur dix poursuivent leur scolarité en seconde générale ou technologique.

Groupe 5 - Milieu urbain très défavorisé

Le dernier groupe concerne les 49 territoires les plus défavorisés, tant par leurs niveaux de vie que par leurs résultats scolaires. En moyenne, ces territoires rassemblent chacun 1 969 collégiens. Ils sont surtout concentrés en Seine-Saint-Denis, au sud du Val-de-Marne et au sud du Val-d'Oise. Il s'agit de territoires très denses.

La part de familles vivant dans des HLM et le taux de pauvreté sont plus importants dans ces territoires que dans ceux des autres groupes. Ces territoires concentrent une part importante d'élèves boursiers. La réussite des élèves aux épreuves du DNB et la présence de mentions sont les plus faibles de la région. À peine plus de la moitié des élèves de ces territoires continuent leur scolarité en seconde générale ou technologique.

Méthodologie

Zonage utilisé et unité statistique

Les communes de grande couronne sont regroupées à l'aide des flux de scolarisation des élèves afin d'avoir au moins 100 élèves par zone ; en revanche, celles de petite couronne ou des arrondissements de Paris ne le sont pas. Ces communes ou regroupements de communes sont nommés territoires dans l'étude.

L'unité statistique n'est pas un individu mais un territoire. Afin d'analyser l'environnement des élèves de 3°, l'étude porte sur les 421 territoires de résidence des élèves.

Typologie des territoires de résidence des élèves de 3°

La typologie des territoires de résidence des élèves de 3° de la région est construite selon une méthode de classification ascendante hiérarchique (CAH) sur les résultats d'une analyse en composante principale (ACP). Elle agrège deux à deux, selon un processus itératif, les territoires les plus proches en termes de niveau scolaire et de caractéristiques sociales à l'aide de plusieurs variables retenues dans l'analyse. Ces variables sont toutes des parts par territoire et reprennent les grands thèmes suivants : le niveau de diplôme des parents des élèves, la scolarisation dans le secteur public ou privé, l'orientation après la 3°, des indicateurs de réussite scolaire comme les mentions, les élèves vivant dans des familles monoparentales, les élèves vivant dans des familles nombreuses ou non, l'habitat collectif ou individuel, le statut d'occupation du logement, ainsi que le taux de pauvreté au seuil de 60 % d'un territoire.

Sources et définitions

Sources

La base de données utilisée comporte des informations par commune ou regroupement de communes issues :

- Des **fichiers des rectorats** de Créteil, Paris et Versailles pour les rentrées scolaires de 2011 à 2014. Ces fichiers contiennent en particulier les variables sur le lieu de scolarisation, sur le niveau scolaire (notes du brevet et mention), sur la poursuite d'études après la 3°, sur le lieu de domiciliation des élèves et sur la catégorie socio-professionnelle des parents. Ces variables portent sur les élèves entrant pour la première fois en 3° sur quatre années consécutives.
- Du **recensement de la population (RP) 2012** qui permet de disposer des statuts d'occupation des logements, des modes de cohabitation, des niveaux de diplôme des parents et de la taille de la fratrie. Le RP ne permet pas de retrouver directement les collégiens. C'est pourquoi ils sont approchés en sélectionnant les ménages dans lesquels vit au moins un enfant scolarisé en âge d'être en 3° aux rentrées 2011, 2012, 2013 et 2014.
- Du Fichier Localisé Social et Fiscal (FiLoSoFi) de 2012, issu du rapprochement des données fiscales exhaustives en provenance de la Direction générale des finances publiques (déclaration de revenus des personnes physiques, taxe d'habitation et fichier d'imposition des personnes physiques) et des données sur les prestations sociales émanant des organismes gestionnaires de ces prestations (Cnaf, Cnav, MSA). Ce rapprochement permet de reconstituer un revenu disponible avec les prestations réellement perçues.

Définitions

Le **niveau de vie** est égal au revenu disponible du ménage divisé par le nombre d'unités de consommation. Le niveau de vie est donc le même pour tous les individus d'un même ménage.

Les **Professions et Catégories Sociales (PCS) très favorisées** regroupent dans cette étude les chefs d'entreprise, les cadres ainsi que les professeurs et instituteurs.

Insee Ile-de-France

1 rue Stephenson

78188 Saint-Quentin-en-Yvelines cedex

Directrice de la publication :

Marie-Christine Parent

Rédactrice en chef :

Christèle Rannou-Heim

Crédits photos :

Phovoir et Denis Sutton/RATP ISSN 2416-8149 © Insee 2016

Pour en savoir plus

- Afsa C., Givord P., Guillerm M., Monso O., Murat F., « Quels outils pour mesurer la ségrégation dans le système éducatif? Une application à la composition sociale des collèges français », Journées de méthodologie statistique - actes du colloque, mars 2015.
- Baccaïni B., de Lapasse B., Lebeaupin F., Monso O., « Le retard scolaire en 6°: plus fréquent dans les territoires les plus défavorisés », *Insee Première* n° 1512, septembre 2014.



